

Kramgasse 2, Case postale, 3001 Berne
Téléphone 031 388 70 70
www.bern-cci.ch

Mail bhk@bern-cci.ch

Le Carnet ATA devient électronique

Introduction du eATA

La Chambre de Commerce Internationale (ICC) confirme l'introduction du eATA (Carnet ATA électronique) à partir du 1^{er} juin 2026. Dans une première phase, le traitement électronique sera mis en place dans l'Union Européenne, en Norvège, à la Grande-Bretagne et en Suisse. D'autres Etats membres de la convention relative au Carnet ATA suivront, l'objectif étant que, à l'avenir, seul le eATA soit utilisé dans le monde entier.

Qu'est-ce-que cela signifie pour vous ?

- Les Carnet ATA sont demandés comme jusqu'à présent via www.ataswiss.ch
- Etant donné que tous les pays ne passeront pas en même temps au nouveau système, toutes les destinations doivent impérativement être indiquées dans la demande
- Les données d'accès pour le téléchargement du eATA se trouvent dans la demande, dès que celle-ci a été émise
- Le eATA est accessible via l'application [ATA Carnet Desktop](#), veuillez créer un compte (une seule fois)
- Désormais, les déclarations en douane (anciennement les informations figurant sur les feuilles détachables) sont créées et partagées électronique à l'avance
- L'ouverture et les opérations de dédouanement s'effectuent par le scan du code QR correspondant par les autorités douanières
- La responsabilité pour le dédouanement correct ainsi que les obligations de diligence du titulaire du Carnet ATA restent inchangées

Si vous vous rendez dans un pays qui n'a pas encore adopté le eATA, la Chambre de Commerce continuera de vous délivrer un Carnet ATA au format papier. Pendant une période limitée, les autorités douanières des Etats participants accepteront également, si nécessaire, des Carnet ATA sous format papier. S'il est déjà établi à l'avance que l'utilisation temporaire a lieu exclusivement dans l'Union Européenne, à la Grande-Bretagne ou en Norvège, nous recommandons le eATA.

Afin de vous faciliter l'utilisation du eATA, nous mettons à votre disposition un manuel correspondant.

- Manuel eATA

Pour toute question complémentaire, nous nous tenons à votre disposition.